

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|--|-----------------------|
| <input type="radio"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="radio"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="radio"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0019050

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 20142

Société : Retraité

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : KHEBBAB

Mustapha

Date de naissance :

14/05/1950

Adresse :

Tél. : 0633439114

Total des frais engagés : 1876,60 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr Mustapha OUDRHIRI

Spécialiste en Médecine Interne et en Gériatrie
49, Bd 2 Mars N°7 - Casablanca
Tél 0522 26 02 46 / 0522 26 11 04

Cachet du médecin :

Date de consultation : 09/11/2022

KHEBBAB Mustapha

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Syndrome diabetique - 1 de la ciff d'notch

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 15 Nov. 2022

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
09/11/22	S	4	400,00	M. Mustapha OUDRHIRI Spécialiste en Médecine Interne et en Génotropie 49, Bd 2 Mars N°7 - Casablanca Tél 0522 26 02 46 / 0522 26 11 04

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
DR. TAHRI J. AUTEI	09 Novembre 2022	1476.60 DH INPI0920 L.9990

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

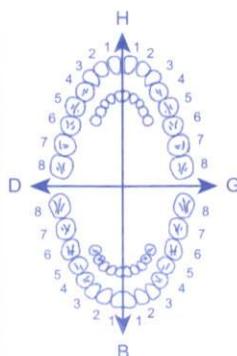
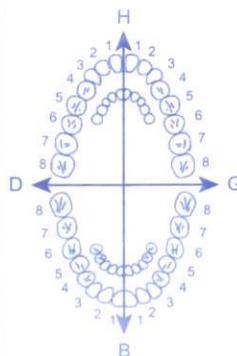
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalair

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				
				
O.D.F PROTHESES DENTAIRES				
DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE				
H	25533412	21433552		
D	00000000	00000000		
B	35533411	11433553		
G				
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
MONTANTS DES SOINS				
DATE DU DEVIS				
LOT : C161 DATE L'EXECUTION : 2024-08				
PPV : 198.00 DH				
EV. 2022/01/01				

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

GlaxoSmithKline Maroc
Aïn El Aouda
Région de Rabat
PPV: 83,70 DH
ID:650565
6 118001 14Q237

GlaxoSmithKline Maroc
Aïn El Aouda
Région de Rabat
PPV: 83,70 DH
ID:650565
6 118001 140237

GlaxoSmithKline Maroc
Aïn El Aouda
Région de Rabat
PPV: 83,70 DH
ID:648336
6 118001 140237

PPV: 469 DH 00

ologie
ce à l'intérieur
eure à 25°C.
25 °C

PPV: 469 DH 00

l'intérieur
eure à 25°C.
25 °C

Lot :
A consommer de
préférence avan
le :
PPC : 89,50 DH

عيادة الطب الباطنى وطب المسنين

CABINETS DE MÉDECINE INTERNE ET DE GÉRIATRIE

Dr. Mustapha Oudrhiri

الدكتور المصطفى ودغيري

- Spécialiste en Médecine interne et en Gériatrie
 - Diabétologie, Echographie générale
 - Ancien médecin des hôpitaux de Paris
 - Ancien médecin de l'hôpital militaire Mohamed V de Rabat
 - Membre de la Société Français de Gériatrie et de Gérontologie



- أخصائي في الطب الباطني وطب المنسن
 - دبلوم جامعي في مرض السكري
 - دبلوم جامعي في الفحص بالصدى
 - طبيب سابق بمستشفيات باريس
 - طبيب سابق بالمستشفي العسكري
 - محمد الخامس بالرباط

MR KHEBBAB MUSTAPHA

Casablanca, le :

$$83.20 \times 3 = 251.10$$

1. Deroxat 20 mg

1 cp le matin pendant 03 mois

$$469.00 \times 2 = 938.00$$

2. Dopezil ranbaxy 10

1 Comprimé le soir pendant 03 mois

89. 60

3. Curogyl D3

5 gouttes le matin pendant 03 mois

1958-60

4. Nociceptol crème

1 application matin et soir, si douleurs

AR en consultation le 09/02/2023

Total =

1426.600m



02/2023
~~DR MUSTAFA BIBIRHIRI~~
Spécialiste en Médecine Interne et en Gérontologie -
Diplôme en Diabétologie
49-B12 n° 51
Tél : 0522 26 02 46, 0522 26 11 05
09 Nove 2022

09 Nove 2022

INPE : 091165605

Rendez-Vous :

949, Bd. 2 Mars, Imm les Roseaux, 2ème étage, Appt N°7 (à côté du lycée Mohammed V) - Casablanca
 05 22 26 02 46 / 05 22 26 11 04 - 06 66 35 25 99